



CCI MOSELLE

Monsieur Ralph KLEIN

Maire

Mairie de Tenteling

4 rue Principale

57980 TENDELING



Nos Références :

FG/SV/GDO-2025-10-28

Metz, le 28 octobre 2025

COURRIER RECOMMANDÉ AVEC AR

Objet : révision du PLU de la commune de Tenteling-Ebring

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier en date du 22 septembre 2025, par lequel vous avez transmis à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, pour avis, le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Tenteling, arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 5 septembre 2025.

La CCI de la Moselle a pris connaissance de ce dossier et s'est attachée à examiner avec attention la manière dont la dimension économique, ainsi que les besoins des entreprises locales, ont été pris en compte dans le projet.

Le rapport de présentation recense une quarantaine d'établissements actifs sur le territoire communal, majoritairement constitués de très petites entreprises à caractère individuel. Il convient de souligner qu'aucune zone spécifiquement affectée à l'accueil d'activités économiques n'est actuellement identifiée sur le ban communal.

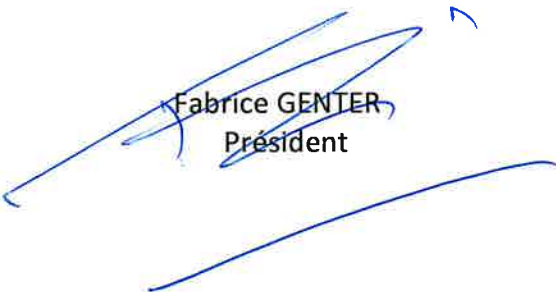
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) affiche une volonté de soutenir le développement économique, notamment à travers l'orientation 2 « Permettre l'accueil et le développement des activités artisanales, commerciales et de services », qui doit se traduire en précisant les destinations de constructions autorisées au sein de l'enveloppe urbaine et compatible avec le caractère résidentiel de la commune.

.../...

Le règlement du PLU prévoit par ailleurs la possibilité d'implantation de constructions à destination « commerce et activité de service » dans les secteurs UA et UB, correspondant au tissu bâti existant.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, la CCI de la Moselle émet un avis favorable au projet de révision du PLU de la commune de Tenteling-Ebring.

Vous souhaitant prompte réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Fabrice GENTER
Président